

Certificat

Réseaux d'eau dans le bâtiment

Pré-diagnostic sanitaire et technique des réseaux d'eau sanitaire Diagnostic sanitaire et technique des réseaux d'eau sanitaire

Le CSTB atteste que les prestations de services ci-dessus sont conformes à des caractéristiques décrites dans le référentiel de certification QB24 « Réseaux d'eau dans le bâtiment » en vigueur après évaluation selon les modalités de contrôle définies dans ce référentiel.

En vertu de la présente décision, le CSTB accorde à :

La société : **AUDIT PROCESS MARSEILLE – SIEGE SOCIAL**
17 chemin des Tuileries
FR-13015 MARSEILLE

Etablissement prestataire : **AUDIT PROCESS MARSEILLE**
17 chemin des Tuileries
FR-13015 MARSEILLE

le droit d'usage de la marque QB 24 « Réseaux d'eau dans le bâtiment » pour les prestations de services objets de cette décision, pour toute sa durée de validité et dans les conditions prévues par les exigences générales de la marque QB et le référentiel mentionné ci-dessus.



QB24_REEX_008

Décision de reconduction n°19_001_QB24_REEX_008 du 22/07/2019

Cette décision se substitue à la décision de reconduction n°18_002_QB24_REEX_008 du 27/04/2018

Sauf retrait, suspension, ou modification, ce certificat est valable pendant 15 mois.

Le certificat en vigueur peut être consulté sur le site internet <http://evaluation.cstb.fr> pour en vérifier sa validité.

CARACTÉRISTIQUES CERTIFIÉES

- Aptitude et capacité de l'Etablissement prestataire à réaliser la prestation de service relative aux pré-diagnostic des risques sanitaires et désordres techniques dans les réseaux d'eau sanitaire dans le bâtiment.
- Aptitude et capacité de l'Etablissement prestataire à réaliser la prestation de service relative aux diagnostics des risques sanitaires et désordres techniques dans les réseaux d'eau sanitaire dans le bâtiment.

Ce certificat comporte 1 page.

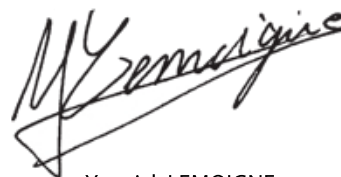
Correspondant :

Anthony MARQUES

Courriel : anthony.marques@cstb.fr

Tél. : 01 61 44 81 58

Pour le CSTB
Pour le Président



Yannick LEMOIGNE